

Assemblée Générale du 17 juin 2017

RAPPORT D'ACTIVITES

Introduction

Le 21 juin 2014 à Beaurainville, se tenait l'assemblée générale constitutive de la SCIC Energie Citoyenne. C'était là l'aboutissement du travail du comité de pilotage initié par l'association EnergETHIC et qui s'était réuni à sept reprises entre le 06 février 2014 et le 21 juin.



Les premiers administrateurs

L'évolution de la composition de la SCIC, de l'AG constitutive à aujourd'hui :

AG du 21 juin 2014	90 sociétaires	82 citoyens, 2 associations, 3 entreprises, 3 CIGALES
Clôture de l'exercice 2016	192 sociétaires	168 citoyens (dont 37 enfants), 6 associations, 8 entreprises, 8 CIGALES, 2 collectivités

Cette évolution modérée est liée au fait que 2016 fut une année de « transition », en effet la centrale photovoltaïque étant terminée et le projet bois énergie en gestation, il n'y a pas eu de campagne de collecte de fonds spécifique mais des adhésions au fil de l'eau. Ces adhésions montrent néanmoins que la SCIC gagne en visibilité. Avec le démarrage du projet bois énergie en 2017 la tendance va se modifier avec une arrivée plus importante de nouveaux sociétaires.

Les réalisations

Conformément à l'un de ses objets, la production d'énergie renouvelable, notre coopérative a mis en œuvre le premier projet de « centrale solaire citoyenne » du Pas-de-Calais.

La centrale a fait l'objet d'une inauguration officielle le 11 avril 2015 en présence de nombreux sociétaires et d'élus.

A compter de 2018, l'ensemble de la production de la centrale sera intégralement vendu à Enercoop (aujourd'hui seule la production de Lien Plus à Beaurainville est achetée par Enercoop). Comme le souhaitait le conseil d'administration et en lien avec nos valeurs, Energie Citoyenne est d'ailleurs devenue sociétaire d'Enercoop en achetant une part, qui la place dans le collège des producteurs.



Au cours de l'année 2016, la coopérative s'est dotée d'un logo dont le principe avait été acté à l'AG de mars 2016, un site internet a été également réalisé et une réflexion sur la création d'outils de communication sous la forme d'un Kakémono a été conduite qui devrait aboutir prochainement. La communication sur la coopérative et les projets qu'elle porte est un enjeu important qui a mobilisé cette année, à la fois les salariées d'EnergETHIC et notre conseil d'administration.

Les moyens mis en œuvre

- Les réunions du conseil d'administration

Elu par l'assemblée générale constitutive du 21 juin 2014 le conseil d'administration, présidé dans un premier temps par Jean-Pierre DUGRAIN puis par Michel CARRE depuis le 21 janvier 2015, s'est réuni pour la première fois le 1er juillet 2014. Il a vu sa composition modifiée par l'AG du 19 mars 2016.



Au cours de l'année 2016 le conseil d'administration s'est réuni 6 fois, la réunion de décembre n'ayant pu se tenir a été reportée au 12 janvier 2017. Les réunions de 2016 ont été largement consacrées au projet de réseau de chaleur bois énergie, dénommé Michauco, acté par l'AG de l'an dernier et qui fera l'objet d'un point détaillé de l'ordre du jour de cette assemblée générale.

L'année 2016 a été consacrée également à l'accompagnement du groupe énergie locale, porteur d'un projet de centrale photovoltaïque et qui doit prochainement statuer sur le choix entre la création d'une coopérative spécifique ou la demande de portage de leur projet par la SCIC.

- La participation et l'organisation d'événements de valorisation du projet

Les membres du conseil d'administration ont comme l'année précédente poursuivi leur implication, avec l'appui d'EnergETHIC, dans la valorisation du projet de la coopérative Energie Citoyenne afin de :

- Populariser le volet engagement citoyen
- Préparer la mobilisation autour du projet « bois énergie ». Ce projet ambitieux, d'un autre volume financier que le premier projet de centrale photovoltaïque, doit néanmoins comporter une part de financement citoyen et la mobilisation citoyenne requiert la participation à des événements publics.

20
Mars

Festival citoyen « demain en Flandres » : participation à une table ronde sur le thème de l'énergie : présentation de la SCIC et échange avec la salle sur le thème des projets citoyens.

8
Mai

Festival « Coquelicot » d'A Petits PAS (Coupelle-Vieille) : tenue d'un stand : échanges avec quelques visiteurs sur la coopérative et le projet de micro-chaufferie collective au bois malgré des conditions matérielles difficiles.



2
Juin

Réunion publique organisée par la CAPSO (Communauté d'Agglomération du pays de Saint-Omer) sur son projet de centrale solaire citoyenne (Blendecques) : témoignage apprécié d'un administrateur d'Energie Citoyenne.

3
Juil.

Formation des élus du mouvement EELV : l'association EnergETHIC participe à un atelier ayant pour thème les projets citoyens en matière énergétique qui permet de présenter la coopérative Energie citoyenne.

24/25
Sept.

Fête des I.D. (Mont-Bernanchon) : tenue d'un stand par des administrateurs pour présenter la SCIC et accompagner la démarche d'habitants du secteur portant un projet solaire citoyen. Ces habitants sont à l'heure actuelle constitué en groupe intitulé « énergie locale » .

Fin
2016

Préparation de deux réunions d'information des sociétaires. Ces réunions réalisées en 2017 à Quelmes et à l'Abbaye de Belval, deux sites prévus pour l'implantation de chaudières, ont permis la diffusion de l'information auprès des sociétaires, des habitants, et aussi une bonne communication via la presse locale.

En conclusion

L'année 2016 a vu la centrale photovoltaïque vivre sa première année de fonctionnement complète et a permis de constater la qualité des installations réalisées, une production supérieure aux prévisions et surtout la signature de contrat de vente avec Enercoop.

Cette année a également été largement consacrée au projet bois énergie qui a mobilisé en premier lieu l'énergie de chacun des acteurs du projet.

Cette année située entre la réalisation de deux projets : photovoltaïque en 2015 et bois énergie en 2017 n'en a pas moins été une année riche d'activités et de réflexions qui ont permis la pérennisation de la SCIC et son affermissement. Les outils de communication ont été créés, le modèle économique a été revu et adapté.

L'année 2017 ouvre des perspectives de développement avec le projet bois énergie. Les textes sur l'autoconsommation pourraient par contre obliger à revoir les projets photovoltaïques à venir...